

Compte rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2019

Absente : Madame BASTIT

Excusés : Mesdames SERVAT, TOULOU et Monsieur VALOIS qui donne procuration à Monsieur BLANCHARD

Monsieur CAZANAVE est désigné secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 8 février 2019

Monsieur LABOURDETTE rejoint la séance.

Voté à l'unanimité

2. SDEPA : ELECTRIFICATION RURALE - Programme "FACE AB (Extension souterraine) 2018" Affaire 18EX099

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au SYNDICAT d'ENERGIE des Pyrénées-Atlantiques, de procéder à l'étude des travaux de : **Alimentation propriété CEBERIO Marie Hélène.**

Monsieur le Président du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise GROUPEMENT DESPAGNET - SETREL.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale "FACE AB (Extension souterraine) 2018 ", propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le SYNDICAT d'ENERGIE, de l'exécution des travaux.

APPROUVE le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	14 403,58 €
- montant des travaux TST TTC	3 832,80 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	1 440,36 €
- actes notariés (1)	345,00 €
- frais de gestion du SDEPA	600,15 €
TOTAL	20 621,89 €

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

- participation FACE	13 393,82 €
- T.V.A. préfinancée par SDEPA	3 279,46 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur fonds libres	3 348,46 €
- participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	600,15 €
TOTAL	20 621,89 €

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux. De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le SDEPA pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

ACCORTE l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.

TRANSMET la présente délibération au contrôle de légalité.

3. Emploi saisonnier 2019

Le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet pour assurer l'accroissement des activités estivales, à savoir l'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux.

L'emploi serait créé du 2 mai au 30 septembre 2019. La durée hebdomadaire moyenne de travail serait fixée à 35 heures.

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C.

L'emploi serait pourvu par le recrutement d'un agent contractuel en application des dispositions de

l'article 3-2° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale qui permet le recrutement d'agent contractuel pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale cumulée de 6 mois par période de 12 mois.

La rémunération serait calculée sur la base du traitement afférent à l'indice brut 348 de la fonction publique.

Monsieur le Maire précise qu'une personne sera recrutée sur cette période.

Voté à l'unanimité

4. Compte Administratif 2018 Atelier relais

Monsieur le Maire se retire.

Investissement

Dépenses Prévu : 0.00
Réalisé : 0.00
Reste à réaliser : 0.00

Recettes Prévu : 1.00
Réalisé : 1.00
Reste à réaliser : 0.00

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 2 460.00
Réalisé : 0.00
Reste à réaliser : 0.00

Recettes Prévu : 2 460.00
Réalisé : 2 460.89
Reste à réaliser : 0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : **1,00**
Fonctionnement : **2 460.89**
Résultat global : **2 461.89**

Voté à l'unanimité

5. Compte de Gestion 2018 Atelier relais

Voté à l'unanimité

6. Affectation des résultats 2018 Atelier relais

AFFECTATION DU Résultat 2018

Détermination du 1068	
Résultat de fonctionnement 2018	0
excédent fonctionnement reporté 2017	2 460,89
Excédent cumulé	2 460,89
RAR reportés : dépenses	0
- RAR reportés : recettes	0
Total RAR	0
Excédent 2018 en investissement	1
soit un besoin de financement de	0
Affectation au 1068 année 2018 (car au maximum égal à l'excédent cumulé)	0
Résultat reporté au 001 (excédent)	1
Excédent en fonctionnement (002)	2 460,89

Voté à l'unanimité

7. Compte Administratif 2018 Assainissement

Monsieur le Maire se retire.

Investissement

Dépenses Prévu : 116 558.00
Réalisé : 68 301.74
Reste à réaliser : 29 244.00

Recettes Prévu : 116 558.00
Réalisé : 74 141.08
Reste à réaliser : 41 843.00

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 71 801.00
Réalisé : 48 501.40
Reste à réaliser : 0.00

Recettes Prévu : 71 801.00
Réalisé : 76 356.91
Reste à réaliser : 0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : **5 839.34**
Fonctionnement : **27 855.51**
Résultat global : **33 694.85**

Voté à l'unanimité

8. Compte de Gestion 2018 Assainissement

Voté à l'unanimité

9. Affectation des résultats 2018 Assainissement

Affectation du résultat 2018

Détermination du 1068	
Excédent de fonctionnement 2018	6 387.00
excédent fonctionnement reporté 2017	21 468,51
Excédent cumulé	27 855,51
RAR reportés : dépenses	29 244.00
- RAR reportés : recettes	41 843.00
Total RAR	12 599.00
Excédent en investissement	5 839,34
soit un besoin de financement de	0
Affectation au 1068 année 2019 (car au maximum égal à l'excédent cumulé)	0
Excédent investissement reporté au 001	5 839,34
Excédent en fonctionnement (002)	27 855,51

Voté à l'unanimité

10. Compte Administratif 2018 Commune

Monsieur le Maire se retire.

Investissement

Dépenses Prévu : 908 081.19
Réalisé : 656 957.46
Reste à réaliser : 101 768.00

Recettes Prévu : 908 081.19
Réalisé : 628 337.13
Reste à réaliser : 113 132.00

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 599 018.00
Réalisé : 472 949.06
Reste à réaliser : 0.00

Recettes Prévu : 599 018.00
Réalisé : 654 971.55
Reste à réaliser : 0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - **28 620.33**
Fonctionnement : **182 022.49**
Résultat global : **153 402.16**

Voté à l'unanimité

11. Compte de Gestion 2018 Commune

Voté à l'unanimité

12. Affectation des résultats 2018 Commune

2018	
Excédent de fonctionnement 2018	182 022,49
excédent fonctionnement reporté 2017	0,00
Excédent cumulé	182 022,49
RAR reportés : dépenses	101 768,00
- RAR reportés : recettes	113 132,00
Total RAR	11 364,00
+ deficit investissement 2018	28 620,33
soit un besoin de financement de	17 256,33
Affectation au 1068 année 2018 (car au maximum égal à l'excédent cumulé)	17 256,33
Resultat reporté en fonctionnement (002)	164 766,16
Résultat reporté en investissement (001) deficit	28 620,33

Voté à l'unanimité

13. Informations et questions diverses :

- Bastides 64 :
Organisation du prochain CA à Rébénacq, la date sera confirmée prochainement.
- Fontaine :
L'eau a dû être rehaussée et coule très peu.
Dans l'aqueduc de la ville de Pau, une pompe a été prévue mais son alimentation électrique pose problème. A l'origine, des panneaux solaires étaient prévus mais leur envergure était problématique.
Monsieur BLANCHARD propose la mise en place d'une batterie.
La solution peut également être la mise en place d'un compteur et un branchement.
Monsieur LABOURDETTE demande la puissance nécessaire pour la pompe.
Les services vont étudier les différentes possibilités.
- Local technique sous-sol de l'école :
Le bureau d'étude a demandé que la baie de brassage et l'alarme soit dans un placard coupe-feu. Monsieur le Maire présente les devis.

Fin de séance 22h30

Prochaine séance le 12 avril 2019